

Chaville

N° 162

ÉTÉ

2021

M a g a z i n e

BEL ÉTÉ À CHAVILLE

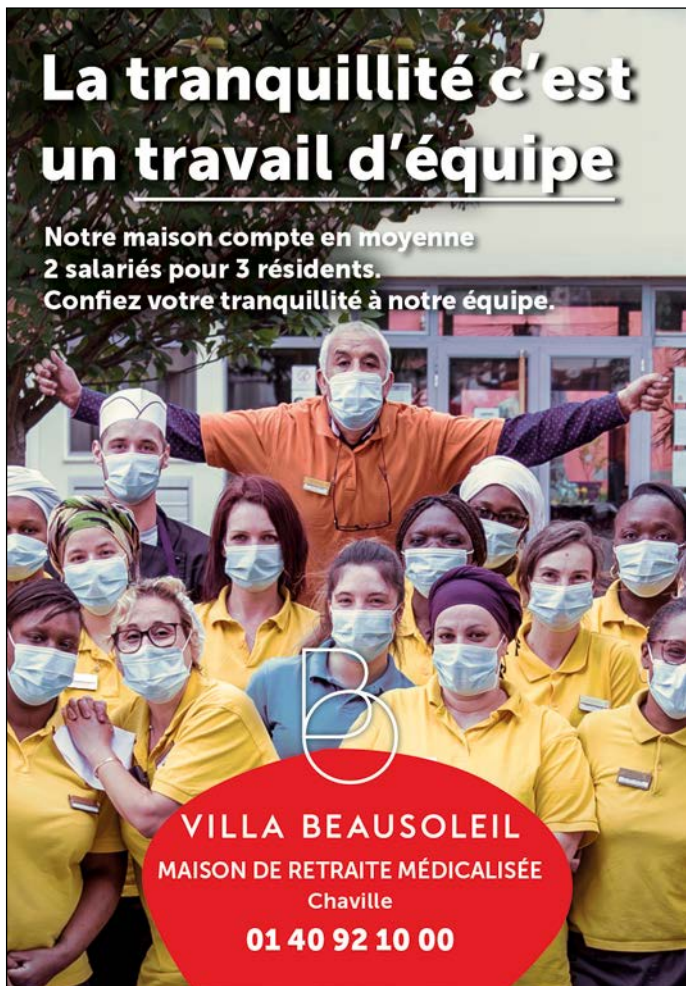


PLAN VÉLO
FAVORISER LA PRATIQUE
DU VÉLO EN VILLE

GUIDE DE L'ÉTÉ 2021
QUAND NATURE
RIME AVEC CULTURE

La tranquillité c'est un travail d'équipe

Notre maison compte en moyenne
2 salariés pour 3 résidents.
Confiez votre tranquillité à notre équipe.



VILLA BEAUSOLEIL
MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE
Chaville
01 40 92 10 00



les **AUDIO'OPTIENNES**
Optique & Audition



AUDITION

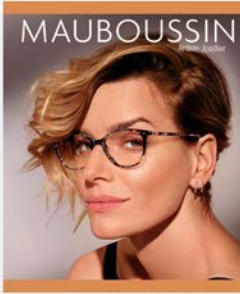
PHONAK
SIEMENS

Starkey
Hearing Technologies

unitron

OPTIQUE
VOGUE
Ray-Ban
POLO
IZIPIZI
Persol

Bilan Auditif gratuit
Tiers-Payant Toutes Mutuelles
Déplacement en maison de retraite et à domicile
Facilité de paiement en 4 fois sans frais
Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs



MAUBOUSSIN

Les Audio'Opticiennes
704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiennes@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiennes.com

Suivez Nous :  



**LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER**
Agents généraux

**ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES**

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**



laforêt



01 84 01 55 25
1336 av. Roger Salengro - 92370 Chaville

ESTIMATION OFFERTE

**VENDRE
ACHETER
LOUER**

laforêt

6. Dans le rétro

7. Focus

Crise sanitaire

Un point sur la vaccination

8. Qualité de la Ville

Plan vélo de Chaville

Des projets pour renforcer la pratique de la petite reine en ville

13. Enfance / Scolarité

14. Portrait

15. Entreprendre

16. Sport et Santé

18. Initiatives

Associations

Participez au Rallye de Chaville 2021 !

20. Citoyenneté

Nouvelle carte d'identité

Un titre innovant et sécurisé

22. Grand Paris Seine Ouest

24. Vie pratique

26. Tribunes

Supplément

Le guide de l'été 2021

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures appliquées dans ce cadre. Ces éventuels changements seront annoncés sur www.ville-chaville.fr et sur la page facebook.com/chaville



Retour sur
les événements
des dernières semaines



Retour à la compétition
pour David Félix
et Jamal Belmir



Sous le chapiteau de la MEJ
l'activité sportive reprend !



Crise sanitaire
Les associations
se réinventent



Fleurissement
Chaville se pare de ses
couleurs estivales

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
facebook.com/chaville



*Vous connaître pour mieux vous protéger
à vos côtés pour longtemps !*

**620 Av. Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. 01 47 36 37 80**

AVIVA **afer**

cabinet-raoul@aviva-assurances.com
www.agences.aviva.fr/chaville/

824617716 00017 N°ORIAS 16006404 - www.orias.fr

**OFFRE
DE BIENVENUE**

Sur présentation de ce bon

**2 mois
d'assurance
OFFERT**

réservée aux 50 premiers clients
pour toute souscription
de 2 nouveaux contrats
d'assurance dommage
avant le 31 décembre 2021.

DU 2 AU 13 JUIN 2021

Projets d'été passés à la loupe !

**JUSQU'À -20%
SUR VOS PROJETS***

FENÊTRES | PORTES | VOILETS



LOPAMA FERMETURES
594/604 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE - Tél. 01 47 50 69 04
www.tryba.com

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR
EST LÀ POUR MOI

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

**Portage de repas
à domicile**

- Vos repas 7j/7
ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une
diététicienne pour
un suivi personnalisé
- Composez vous-même
votre repas
- Régimes spécifiques
possibles : sans sel,
diabétiques, mixés



Illustrations : La Pompadour



Aides fiscales sur
les prestations de services
à la personne. Loi de finances
n° 2016-1917 du 29.12.2016

Et aussi :
• du ménage à domicile
• de la télé-assistance

Agence pour
Chaville

01 47 61 15 85



www.les-menus-services.com



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillais,

Quinze mois se sont écoulés depuis l'annonce du premier confinement. Une telle crise sanitaire nous était encore inconnue et nous avons tous hâte d'en tourner la page.

Retrouver la convivialité, les joies familiales, les activités sportives, les loisirs culturels et de plein air est désormais possible. Le port du masque lui-même ne sera plus obligatoire en extérieur. Nous respirons ! Et allons profiter pleinement de cet été qui s'annonce particulièrement ensoleillé. Le programme d'activités proposé par la Ville pour les jeunes et les informations sur les lieux à découvrir à proximité de Chaville font l'objet d'un cahier spécial dans ce journal. Des indications d'autant plus utiles que les déplacements lointains sont encore difficiles et que de nombreux Chavillois choisiront de demeurer dans notre région pendant la période estivale.

La réussite de cette "libération" repose sur le sens des responsabilités de chacune et chacun d'entre nous.

La vaccination, en particulier des plus fragiles, est nécessaire. Le centre de vaccination, entièrement géré par la Ville avec le soutien de nos voisins de Sèvres et Ville-d'Avray, demeurera ouvert la plus grande partie de l'été. Les gestes barrières, à l'intérieur des bâtiments, restent indispensables. Il serait dangereux et dommage qu'après tant d'efforts nous baissions la garde.

La municipalité sera vigilante pendant cette période estivale mais aussi et surtout à la rentrée.

Ce sera le vrai moment de la reprise. La vie culturelle retrouvera ses droits, les clubs sportifs leur rythme habituel.

La rentrée scolaire sera évidemment au centre de nos préoccupations, sachant que nos effectifs seront cette année encore en légère baisse.

Dans l'immédiat, les services municipaux se préparent à affronter une nouvelle canicule et seront, cet été, aux côtés de nos seniors. Cette nouvelle illustration du changement climatique démontre combien nous avons besoin, en ville, d'îlots de fraîcheur et de verdure. Nous nous y attelons avec le volontarisme dont la municipalité que je conduis a fait preuve depuis douze ans.

Cet effort, lié à la conception de l'urbanisme, implique une étroite coopération avec les villes voisines de GPSO qui partagent les mêmes objectifs que nous. Au lendemain des élections départementales et régionales, regrettons une fois encore, que le millefeuille territorial, qui s'est alourdi depuis 2016, soit une source d'obstacles et non de solutions.

Enfin, saluons nos champions et athlètes qui vont participer à deux compétitions majeures : la coupe d'Europe de football dont les matchs de demi-finale et de finale seront retransmis à l'Atrium sur grand écran, si la France y est présente ; les Jeux Olympiques de Tokyo où les compétitions d'arts martiaux seront commentées par des champions exerçant à Chaville. Bon été à tous !

Avec mes sentiments dévoués.



1. Belle réussite pour l'opération "Zéro déchet" organisée par la MJC de la Vallée, en partenariat avec le Conseil municipal de jeunes de Chaville (CMJ), les 29 et 30 mai sur la place du Marché. L'occasion de sensibiliser les Chavillois à la réduction des déchets et à un mode de consommation plus responsable. Merci et bravo aux 33 jeunes élus du CMJ pour leur enthousiasme et aux adhérents de la MJC pour leur implication dans la réalisation de sacs de vrac en tissu et dans la création d'œuvres à partir de matériaux de récupération et d'affiches. Une action à la fois éco-responsable et solidaire : la somme collectée (369 €) a été reversée au Secours Populaire.



2. Commémoration du 76^e anniversaire de la victoire de 1945, samedi 8 mai, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, de nombreux élus de la commune, des représentants d'associations d'anciens combattants et d'élus du Conseil municipal des jeunes, qui ont rendu hommage aux "Morts pour la France".

3. Le 3 juin, le Jeu de mille euros, l'émission mythique de France Inter, animée par Nicolas Stoufflet est passée à Chaville, à la MJC de la Vallée, pour l'enregistrement de cinq émissions dont une "Spécial Jeunes". La diffusion a eu lieu du 7 au 11 juin. Banco ! Super Banco !



4. Le 5 mai à Chaville, l'association Bleu Cohésion a reçu une subvention de 3000 € du Crédit Agricole Île-de-France destinée à renouveler son parc de casques de parachutisme devenu obsolète suite aux nouvelles normes de la Fédération Française de Parachutisme.

5. Le tirage au sort des électeurs susceptibles de participer aux conseils de quartier a eu lieu le 4 juin, en mairie. Il était ouvert au public.



6. Les montures colorées du manège "Baby Boy" ont fait tourner les têtes, au mois de mai sur la place du Marché, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents !

7. Commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, dimanche 25 avril, au cimetière de Chaville.

8. Deux parcelles des jardins familiaux des Châtres Sacs sont désormais réservées depuis le mois de mai aux bénéficiaires du Secours Catholique. Une action à laquelle a participé Corinne Savary, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire.

9. Hommage aux victimes du génocide des Arméniens, dimanche 25 avril, devant le monument arménien situé rue Carnot, en présence de nombreux élus de la commune.



UN POINT SUR LA VACCINATION AU CENTRE DE CHAVILLE, SÈVRES ET VILLE-D'AVRAY

> Le centre recrute des étudiants pour l'été

Afin de gérer le flux croissant des rendez-vous et d'assurer son bon fonctionnement, le centre de vaccination mutualisé recrute des étudiants pour l'été : tous types d'études, disponibilité minimum d'un mois, emploi rémunéré.

Candidatures exclusivement par courriel à recrutement@ville-chaville.fr

> Ne perdons pas de doses !

En raison de la multiplication des créneaux ouverts dans l'ensemble des centres de vaccination, certaines personnes ne se présentent pas à leur rendez-vous. Or, une fois les doses

préparées dans les seringues, elles ne sont valables que pour une durée de cinq heures.

Afin de ne pas perdre de doses, les personnes qui le souhaitent peuvent se présenter au centre de vaccination, sans rendez-vous, du mardi au samedi de 16h30 à 17h30.

Si vous avez déjà reçu votre première injection, vous devez respecter le délai fixé pour la deuxième dose (référez-vous à la date du 2^e rendez-vous).

À noter : la vaccination est ouverte à toutes les personnes majeures depuis le 31 mai. Depuis le 15 juin, elle l'est également pour tous les adolescents de 12 à 18 ans. ■



INFOS PRATIQUES

Centre de vaccination mutualisé

Atrium de Chaville

3, parvis Robert Schuman

Ouvert du mardi au samedi, de 8h à 19h

Prise de rendez-vous obligatoire sur Doctolib

ou par téléphone au 01 84 76 13 95 (du lundi au vendredi de 9h à 13h, répondeur l'après-midi et le week-end)

Carte d'identité, carte vitale et masque obligatoires

Le centre sera fermé du 1^{er} au 16 août inclus.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limitier au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)

LE CALENDRIER DE DÉCONFINEMENT

Depuis le mercredi 9 juin

- Couvre-feu décalé à 23h
- Réouverture des cafés et restaurants en intérieur
- Réouverture des salles de sport
- Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises
- Réouverture des flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs

À compter du 30 juin

- Fin du couvre-feu ■

PLAN VÉLO DES PROJETS POUR RENFORCER LA PRATIQUE DE LA PETITE REINE EN VILLE

Le 1^{er} mars dernier, Chaville lançait une consultation pour son Plan vélo sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr. Cette démarche de co-construction avec les Chavillois, les groupes de travail vélo composés d'élus, d'associations cyclistes et de parents d'élèves, et les services de la ville, a remporté un vif succès. Vous avez été nombreux à voter pour vos projets préférés. Tous en selle !

Animée par la volonté d'impliquer les habitants dans l'élaboration de son Plan vélo, la Ville de Chaville a fait appel à leur expertise pour dessiner le Chaville cyclable de demain. Au terme d'un appel à idées organisé en mars dernier, 17 projets réalisables techniquement et juridiquement ont été soumis au vote des Chavillois. Ils visent à déployer sur la commune des mesures en direction des cyclistes selon trois axes majeurs pour permettre l'utilisation du vélo dans les meilleures conditions : la sécurité, le stationnement et les itinéraires cyclables. Les projets proposent de développer des dispositifs adaptés aux nouveaux besoins des Chavillois, des aménagements à réaliser sur le long terme et les services favorisant la pratique du vélo en ville.

Zoom sur les projets arrivés en tête

1. Là où des "coronapistes" ont été mises en place, la pratique du vélo a significativement augmenté. Face à l'engouement suscité par la petite reine, le projet qui a remporté le plus de voix propose de pérenniser les bandes et pistes cyclables provisoires aménagées sur l'avenue Roger Salengro.

2. Afin de favoriser la cohabitation avec les voitures et protéger au mieux les cyclistes, le second projet propose de limiter la circulation de la RD53 (rues de Jouy et Anatole France) à 30 km/h et de mettre en place un jalonnement vélo, la largeur des voies étant insuffisante pour aménager une piste cyclable.

3 et 4. Le développement de l'usage du vélo crée une demande de services associés comme les 3^e et 4^e projets qui proposent une station-service en libre accès (stand de lavage et outillage) et un atelier de réparation vélo.



5. L'innovation urbaine s'invite à Chaville avec le concept de "rue scolaire" exposé dans le projet d'aménagement des accès à l'école Anatole France. En effet, développer des itinéraires cyclables sécurisés permettra aux Chavillois de prendre leur vélo sans crainte, quel que soit leur âge.

6. Les Chavillois demandent majoritairement des rues apaisées et des aménagements garantissant la sécurité des vélos, des cyclistes et des piétons. La proposition n° 6 en est la parfaite illustration : il s'agit d'aménager en zone 30 et en chaussement les rues du Coteau, des Mortes Fontaines et des Petits Bois.



7. Concernant le stationnement des vélos, le projet n° 7 se concentre sur la mise en place de stationnements sécurisés de type Véligo, des abris vélo en gare et des vélobox répartis en ville en fonction des besoins.

Retrouvez les projets sur jeparticipe.ville-chaville.fr

La mise en œuvre des projets

Désormais, les résultats de la consultation vont permettre à la Ville de construire avec GPSO un Plan vélo sur la période 2022 à 2025. Les projets proposés en priorité à GPSO prendront en compte les coûts, les contraintes de planification et les demandes d'autorisation auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de l'ONF. Grand Paris Seine Ouest prévoit de finaliser son Plan vélo fin 2021.

Cette nouvelle étape dans la démocratie participative a fait des émules. La Ville tient donc à vous remercier tout particulièrement pour votre participation et votre engagement dans cette démarche citoyenne. Cap sur Chaville à vélo ! ■



DES ARCEAUX VÉLOS POUR FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS ACTIVES

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, Grand Paris Seine Ouest a poursuivi le déploiement de son Plan vélo avec l'installation de 27 aires de stationnement pour vélos sur l'espace public (soit 168 places) et

14 parkings pour motos (soit environ 60 places de stationnement).

De son côté, la Ville de Chaville, dans le cadre du budget participatif 2020, va également aménager des aires de

stationnement pour vélo au gymnase Halimi et au complexe sportif Jean Jaurès. Toutes ces mesures renforcent la pratique des mobilités actives au quotidien sur le territoire de Chaville. ■

POUR DES DÉPLACEMENTS À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Avec la crise sanitaire, de nombreux Franciliens ont adopté le vélo pour se déplacer en ville. Pour encourager le mouvement et faciliter l'insertion des cycles sur la chaussée, Chaville et GPSO multiplient depuis quelques mois les aménagements de signalétique horizontale et verticale, la création de parkings à vélo et même l'installation de bornes de gonflage et de réparation.

Toutes ces mesures en faveur de la pratique du vélo ne doivent toutefois pas faire oublier certaines règles de bonne conduite indispensables à observer pour une pratique du vélo en toute sécurité.

Un vélo en bon état et bien équipé

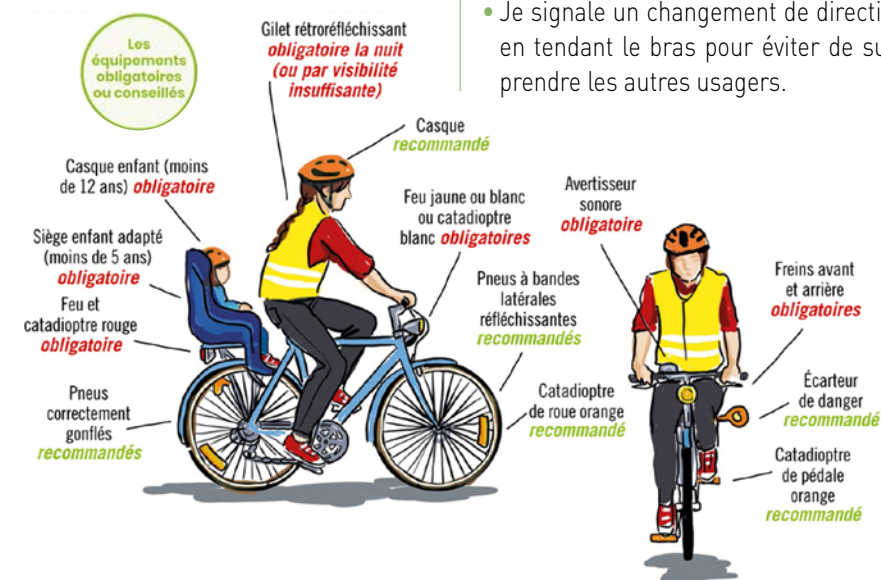
- Deux freins, avant et arrière
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante)
- Un avertisseur sonore
- Des catadioptrés (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à

l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales

- Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Sur la route, j'adopte une conduite responsable

- J'emprunte les pistes ou les bandes cyclables. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Je suis attentif aux autres usagers qui m'entourent, je ne circule pas avec un téléphone à la main ou tout autre appareil multimédia, susceptible de gêner mon attention.
- Je ne slalome pas entre les voitures et les piétons.
- Je signale un changement de direction en tendant le bras pour éviter de surprendre les autres usagers.



- Je m'écartere des véhicules en stationnement et je fais attention aux portières qui peuvent s'ouvrir brusquement.
- À un passage piéton, je cède la priorité aux piétons, même en présence de la flèche orange ou d'un panneau "cédez-le-passage cycliste".

Je ne me positionne jamais le long d'un camion ou d'un bus, en-dehors du champ de vision du conducteur. ■

COUP DE POUCE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Pour vous aider à acquérir un vélo à assistance électrique (VAE), il existe aujourd'hui plusieurs subventions. GPSO propose notamment une aide de 200 € par foyer pour l'achat d'un VAE neuf. Celle-ci est cumulable avec les subventions mises en place par la Région Île-de-France : financement à hauteur de 50 % du prix d'achat du VAE, dans la limite de 500 € ou de 600 € pour un VAE cargo. En 2020, la Ville de Chaville a décidé d'octroyer une aide supplémentaire de 250 € TTC aux ménages souhaitant s'équiper d'un second vélo électrique neuf acquis après le 1^{er} février 2020.

Retrouvez le détail des aides disponibles sur www.ville-chaville.fr

LES CLÉS POUR BIEN CIRCULER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Chaque année depuis 2014, la Ville de Chaville propose aux élèves de CM1, en partenariat avec l'Éducation nationale et la police nationale, un cycle de formation à la pratique du vélo. Reportage.

À un âge, vers dix ans, où les enfants peuvent commencer à se déplacer seuls à vélo dans l'espace urbain, il est essentiel de leur permettre d'acquérir les bons réflexes pour circuler en toute sécurité. Pour répondre à cet objectif, la Ville organise depuis 2014 l'action "sécurité routière vélo". Destinée à tous les élèves de CM1 des écoles Anatole France, Paul Bert et Ferdinand Buisson, soit environ 200 enfants, cette formation repose sur un cycle de cinq séances pratiques et théoriques.

Cours d'école

Organisée par le service Jeunesse et animée par les éducateurs sportifs de la Ville dans les cours d'école, chaque session est l'occasion pour les enfants de se familiariser à la conduite du vélo en toute sécurité, à travers un parcours reproduisant l'espace public, avec ses voies de



circulation, ses panneaux de signalisation et ses feux tricolores.

Une dernière séance, pilotée par le sous-brigadier de police Grégory Plays, responsable des actions de prévention au sein de l'association Prévention routière, permet aux futurs cyclistes d'approfondir

leurs connaissances en matière de code de la route, de connaître les équipements de sécurité obligatoires et les règles de bonne conduite, de jour comme de nuit.

"Pensez à vous, pensez sécurité !" martèle l'agent aux quelque 3000 enfants du département des Hauts-de-Seine qu'il forme chaque année.

Sorties vélo en forêt

Pour clore ce cycle consacré à la sécurité routière et permettre aux enfants de mettre en pratique leurs acquis, plusieurs sorties à vélo en forêt sont proposées en fin d'année, encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville et des parents volontaires.

De quoi parfaire un peu plus la formation de ces jeunes usagers de la route qu'ils poursuivront ensuite au collège avec les attestations scolaires de sécurité routière de niveau 1 et 2. ■

BOURSES AUX VÉLOS (RE)CYCLÉS



Joli succès pour la Bourse aux vélos, organisée le 29 mai dernier par l'association La Ville à Vélo Chaville, Vélizy-Villacoublay, Sèvres, Ville-d'Avray.

Lors de cette manifestation destinée à promouvoir la pratique de la bicyclette, une centaine de vélos d'occasion, déposés le matin même par des particuliers, ont trouvé preneur l'après-midi auprès d'habitants.

Paroles de parents

C'est notamment le cas de Gilles venu chercher un petit vélo pour son fils de trois ans, David. "C'est son premier vélo ! Je voulais en trouver un avec les petites roues. Après plusieurs essais, il a fini par trouver son bonheur !" **1**

Pour Laurent, l'idée était de renouveler le vélo de sa fille Ambre en classe de CM1. "Les enfants grandissent et il faut régulièrement

renouveler les équipements. La Bourse aux vélos est un bon moyen de trouver un vélo pas cher et en bon état." **2**

Accompagnée de son fils Raphaël en classe de CE2, Émilie participe elle pour la deuxième fois à la Bourse aux vélos. "Il y a deux ans, j'étais venue pour lui. Maintenant qu'il est plus grand, je me suis dit qu'il était temps que je m'y mette aussi. On va pouvoir se faire de belles balades ensemble !" **3** ■

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Attention, pas de permanence au mois d'août.

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30, sur rdv ET LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 8H30 À 11H30, sur rdv
- **Écrivain public** : MERCREDI, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDI 26 JUIN (DROIT DU TRAVAIL), DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LE 1^{er} SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : LE 1^{er} MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Architecte-conseil du CAUE 92** : LE 1^{er} MERCREDI DU MOIS, DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 00

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 1^{er} ET 22 JUILLET, DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80.

Dates des permanences et inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS ÉTEND SES RESTRICTIONS POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION AUTOMOBILE

Depuis le 1^{er} juin, les voitures Crit'Air 4 ont rejoint la liste des véhicules interdits de circuler à l'intérieur du périmètre de l'A86 en semaine de 8h à 20h. Explications.

Les conditions de circulation dans la Zone à Faibles Émissions-mobilités (ZFE-m) de la Métropole du Grand Paris se sont encore durcies.

Après les véhicules de catégorie 5 et non classés en juillet 2019, c'est au tour des véhicules de catégorie Crit'Air 4 de se voir limiter l'accès à la ZFE-m. Depuis le 1^{er} juin, leur circulation est interdite de 8h à 20h, du lundi au vendredi, dans cette zone située à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86 et comprenant 79 communes dont Chaville.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la volonté de la Métropole du Grand Paris de lutter contre les véhicules les plus polluants en limitant leur circulation sur certaines plages horaires, avec l'objectif d'atteindre le 100 % de véhicules propres à l'horizon 2030.

Consultation et arrêté

La mise en place de cette extension au 1^{er} juin a fait l'objet d'une consultation en ligne, organisée dans l'ensemble des communes concernées.

À Chaville, les habitants ont ainsi pu donner leur avis sur le projet du 9 au 31 mars via une plateforme numérique de consultation mise en place par la Métropole du Grand Paris. Suite à cette phase de consultation, un arrêté municipal signé par Jean-Jacques Guillet, maire de



Chaville, a été pris, permettant l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de la ZFE dès le 1^{er} juin. ■

Retrouvez toutes les informations sur la ZFE ainsi que le bilan de la consultation sur www.ville-chaville.fr

JUSQU'À 19000 € D'AIDES POUR UN VÉHICULE PROPRE

Pour accompagner les particuliers, notamment les plus modestes, dans l'acquisition d'un véhicule propre, l'État et la Métropole du Grand Paris se mobilisent. Les aides cumulées peuvent aller jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et jusqu'à 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000 €.

Plus d'infos sur www.primealaconversion.gouv.fr et www.jechangemavoiture.gouv.fr

PRÉVENTION CANICULE PENSEZ SOLIDAR'ÉTÉ

Si vous avez plus de 60 ans, n'oubliez pas de vous inscrire au dispositif Solidar'été. Mis en place du 1^{er} juin au 15 septembre, il permet à l'équipe du Pôle Seniors de vous contacter par téléphone ou bien lors de visites à domicile (suivant le niveau d'alerte) pour vérifier votre bon état de santé en cas d'épisode de canicule.

C'est aussi l'occasion pour elle de vous dispenser quelques conseils pratiques pour vous aider à mieux supporter la chaleur : aérer la nuit et fermer les volets en journée, bien vous hydrater, éviter les sorties en milieu de journée... ■

Renseignements et inscriptions : 01 41 15 96 20.



© ISTOCK

En bref

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2021-2022 2^e PHASE DE LA PROCÉDURE

Après les pré-inscriptions 2021-2022 aux accueils du mercredi au mois de mai, c'est maintenant l'heure d'inscrire vos enfants aux accueils périscolaires et à la restauration collective pour la prochaine rentrée.

La date limite est fixée au samedi 19 juin. Rappel : le système de facturation a été modifié, pour une plus grande souplesse.

> Quelles activités ?

L'inscription aux accueils périscolaires et à la restauration collective doit être renouvelée chaque année scolaire. Aucune reconduction tacite n'est possible.

> Comment inscrire vos enfants ?

- En ligne sur le Portail famille <https://famille.ville-chaville.fr/guard/login>
- Au guichet du service Accueil Familles-Citoyenneté en mairie, pour les personnes ne disposant pas d'Internet.

> Quels documents transmettre ?

- La fiche de renseignements remplie, signée et avec la photo de votre enfant, à joindre avec l'inscription à la restauration scolaire
- Les deux mandats de prélèvement SEPA, pour les familles qui ne sont pas encore en prélèvement automatique (mairie et société Élior). À envoyer par la messagerie du Portail famille ou par courriel à regie@ville-chaville.fr

Une relance sera effectuée au mois de juillet pour les parents qui n'auraient pas envoyé les documents demandés.

> Le nouveau système de facturation

À partir de septembre 2021, les tarifs forfaitaires par mois disparaissent pour l'ensemble des prestations périscolaires. Ils sont remplacés par des tarifs à l'unité. Ce changement dans le système

de facturation permet une plus grande souplesse pour les parents.

Auparavant, la même somme était payée chaque mois par les familles, que l'enfant soit présent ou non. Dorénavant, les parents pourront désinscrire leur enfant 72 heures à l'avance* via le Portail famille ou en mairie pour les personnes ne disposant pas d'Internet.

Dès l'inscription périscolaire faite, vous pouvez pré-remplir en ligne un calendrier annuel sur votre compte famille afin d'éviter une saisie manuelle. Cette inscription permet de connaître le nombre d'enfants et donc l'encadrement nécessaire.

À partir du mois de septembre, vous pourrez désinscrire votre enfant, 72 heures à l'avance*, d'un accueil périscolaire, de la restauration collective (les repas et les goûters sont gérés par l'application Élior) ou d'un accueil du mercredi, afin de ne pas être facturé. ■

* Dimanche non compté

Rens. : 01 41 15 40 00

ou activites.famille@ville-chaville.fr

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

À NOTER

Les parents ayant pré-inscrit leur enfant aux accueils du mercredi doivent également fournir la fiche de renseignements et les deux mandats de prélèvement SEPA au plus tard le 19 juin.

> Réouverture de la PMI de Chaville

Le centre de Protection maternelle et infantile (PMI) de Chaville a rouvert ses portes depuis le 17 mai dernier au 22, rue de la Fontaine Henri IV (accès également au 1091, avenue Roger Salengro, ascenseur 1^{er} étage).

Attention, les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés : **LUNDI ET MARDI, DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H.** Sur rendez-vous.

- Consultations de puériculture : conseils, pesées, allaitement
- Consultations avec une sage-femme et une psychologue

Rens. : 01 47 50 42 61.

> Ouverture d'une nouvelle classe à l'école Montessori

FreeMinds Montessori School, école adhérente à l'association Montessori en France, ouvre une classe réservée aux enfants de deux à trois ans, à partir de la rentrée 2021. Une dizaine d'enfants seront accueillis dans une classe bilingue français-anglais et encadrés par deux adultes.

"Les enfants seront accompagnés selon les principes pédagogiques fondés par Maria Montessori : autonomie, concentration, confiance et bilinguisme et ce, dès le plus jeune âge", explique Yasmine Ghemraoui, directrice de l'école de Chaville. "Notre établissement accueille des enfants de différentes nationalités ; nous souhaitons poursuivre l'apprentissage des enfants dans cet esprit d'ouverture."

Portes ouvertes de l'école samedi 19 juin,

sur rendez-vous : par courriel

à contact@freemindsmontessori.com

ou par téléphone 06 80 75 11 71.

Inscriptions possibles jusqu'à mi-juillet.

Plus d'infos sur

www.freemindsmontessori.com





RETOUR À LA COMPÉTITION POUR DAVID FÉLIX ET JAMAL BELMIR

Lors des Jeux Olympiques de Tokyo cet été, les deux entraîneurs du Karaté Club Chaville seront aux commentaires pour France TV et Eurosport. L'occasion pour les deux anciens champions de mieux faire connaître le karaté auprès du grand public.

Lorsque vous apercevez l'un, vous pouvez être sûr que l'autre n'est jamais très loin. Et cela fait un moment que ça dure.

"On s'est connu au sein de l'équipe de France de karaté il y a plus de 20 ans. David était alors numéro un senior, et moi numéro un junior. Même si on n'était pas tout à fait de la même génération, on a tout de suite accroché", résume Jamal Belmir, champion universitaire et champion d'Europe des Clubs.

"Et puis on est né à un jour d'intervalle, ça rapproche forcément. On fête même nos anniversaires ensemble", plaisante David Félix, champion du monde en 1998 à Rio (en 2000 par équipe), six fois champion d'Europe, et récemment nommé 7^e dan.

Un club familial

Sortis de la compétition au milieu des années 2000, les deux amis n'ont depuis jamais vraiment raccroché le kimono. Et c'est ensemble, en 2005, qu'ils décident de monter un club de karaté à Chaville. "Comme beaucoup d'athlètes de très haut niveau qui mettent un terme à leur

carrière, nous avons envie de transmettre nos connaissances sportives et les valeurs portées par le karaté", explique David.

"On a commencé dans un ancien garage réhabilité", se souvient Jamal. "Puis nous avons eu la chance de bénéficier de l'appui du Département et de la Ville pour développer notre activité au sein d'un vrai dojo."

Aujourd'hui, le Karaté Club Chaville, c'est environ 150 adhérents par an de tous âges et presque autant de ceintures noires formées depuis les débuts du club. "Nous sommes avant tout un club familial. Notre ambition est de rendre le karaté accessible à tous", insiste David.

Fenêtre de tir

Cet été, David Félix et Jamal Belmir auront une occasion en or de défendre les couleurs et les valeurs du sport de combat. Les deux anciens champions, également consultants et animateurs, ont été sélectionnés pour commenter le tournoi olympique de karaté à Tokyo

dont les épreuves se dérouleront du 5 au 7 août : David sur France TV et Jamal sur Eurosport.

Une vraie fierté pour les deux athlètes qui, pour une fois, seront en concurrence. "Mais attention !" prévient David, "la fenêtre de tir ne sera que de quelques jours seulement. À nous d'être bons pour que le public accroche, notamment en lui donnant les clés pour comprendre ce qui se passe sur le tatami pendant la compétition".

En bons entraîneurs et en communicants aguerris, on peut compter sur eux pour savoir transmettre leur passion aux téléspectateurs. "Après, bien sûr, il faudra aussi que les résultats suivent", soulignent David et Jamal. Et, dans ce domaine, les jeux sont ouverts, selon les deux experts. ■

Suivez l'actualité du KCC

sur <http://kccchaville.free.fr>

et www.kccjudoclubchavillejib.com

Facebook : Karaté Club Chaville Boulogne

Suivez les deux athlètes sur Instagram

@dfelixinsta et @belmirjamal

PIZZA COSY S'INSTALLE À CHAVILLE

Envie de déguster une pizza sans sortir de chez soi ? Depuis la mi-mai, une nouvelle adresse s'offre à vous : Pizza Cosy. Installée au 25, rue de Jouy, l'enseigne est spécialisée dans les pizzas à emporter ou en livraison mais surtout... de qualité.

"Ici 98 % des produits utilisés sont frais et beaucoup proviennent de producteurs locaux français", insiste Pablo, casquette à la mention "Vivons d'amour et de pizza" vissée sur la tête.

Et c'est bien ce qui a séduit l'entrepreneur, ancien cadre dans le secteur de la mobilité électrique et aujourd'hui gérant d'une épicerie bio à Garches avec sa femme. "Je cherchais un nouveau challenge. J'ai trouvé le concept de Pizza Cosy, créé en 2010 par des Stéphanois autour de l'utilisation de produits de qualité, vraiment intéressant."

Champion du monde

Avec son frère Carlos, ils se sont lancés dans l'aventure il y a près d'un an



maintenant. Entre l'acquisition et l'installation de l'enseigne, à la déco soignée entre authenticité et modernité, il leur a aussi fallu se former.

"Chez Pizza Cosy, les futurs franchisés doivent suivre une formation de deux

mois. On y apprend notamment à fabriquer la pâte avec Medhi Douimry, champion du monde de pizza en 2016." Des connaissances et un savoir-faire qui semblent aujourd'hui faire recette.

"On est très satisfait de notre démarrage. Les Chavillois sont au rendez-vous et nous avons de très bons retours. Certains nous disent même que notre pizza est italienne. C'est le meilleur des compliments que l'on puisse nous faire !" se réjouit Pablo. ■

25, rue de Jouy

Ouvert du lundi au jeudi et dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h, vendredi et samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h30.

Rens. : 01 84 76 13 70

et <https://pizzacosy.fr/pizzeria-chaville>

LE SAVOIR-FAIRE CHAVILLOIS À L'HONNEUR !



Nouvelle reconnaissance pour le chef pâtissier des Chocolatiers, Christian Vautier, et la céramiste de l'atelier Écart-Type, Lisa Maïofiss qui, pour la 3^e année

consécutive, se sont vus décerner le label "Artisan du Tourisme".

Créé par le Département et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, ce label vise à promouvoir les artisans de proximité auprès de la clientèle touristique et à faire découvrir les Hauts-de-Seine, via le savoir-faire et le "savoir-recevoir" des entreprises artisanales alto-séquanaises. ■

Retrouvez la liste des 84 lauréats 2021 sur www.artisanatourisme.fr

LES TABLES DE CHAVILLE

Après les terrasses le 19 mai, c'était au tour des salles de restaurant de pouvoir rouvrir leurs portes le 9 juin. En attendant la fin des restrictions prévues le 30 juin, les tables sont limitées à six convives et les dîners doivent se terminer avant 23h. Retrouvez les adresses et les dates de fermeture des restaurants et des food trucks de Chaville sur www.ville-chaville.fr ou adressez-vous directement à eux. ■



En bref

> Soldes 2021, prenez date !

Les soldes d'été se dérouleront cette année **DU MERCREDI 30 JUIN AU 27 JUILLET INCLUS** et dureront quatre semaines.

> Fermeture estivale du marché

Cet été, le marché baisse le rideau **DU LUNDI 2 AU LUNDI 16 AOÛT INCLUS**.

> Où acheter votre pain cet été ?

Notez bien les fermetures des boulangeries chavilloises !

• Boulangerie À la Pointe de Chaville

2061, avenue Roger Salengro
DU 13 JUILLET AU 25 JUILLET INCLUS

• Boulangerie Azeroual

512, avenue Roger Salengro
DU 1^{er} AOÛT AU 15 AOÛT

• Boulangerie GL

1, place du Marché
DU 21 JUILLET AU 18 AOÛT INCLUS

• Boulangerie Maison Perrier

35, rue de Jouy
DU 2 AOÛT AU 26 AOÛT INCLUS

• Olivier le Boulanger

1520, avenue Roger Salengro
DU 26 JUILLET AU 23 AOÛT INCLUS

Rens. : 01 41 15 82 04

ou par courriel vie.economique@ville-chaville.fr

SOUS LE GRAND CHAPITEAU DE CHAVILLE !

Installé depuis quelques mois dans les jardins de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, le chapiteau de cirque est désormais accessible suite à la levée partielle des restrictions sanitaires.

Ce nouvel équipement municipal, de 11 mètres par 15, de couleur bleu et blanc, a pour objectif d'accueillir des associations, ainsi que des actions enfance et jeunesse des services municipaux, pendant toute la durée des travaux de rénovation du gymnase Anatole France. Géré par le service des Sports, il constitue notamment la nouvelle piste aux étoiles de la compagnie Cirkalme-Toi qui en est aujourd'hui la première bénéficiaire. Le Chaville Gymnastique Rythmique Club y a également repris ses entraînements, tandis que les enfants



des écoles profitent de l'équipement sur le temps scolaire pour des cours d'éducation physique et sportive encadrés par les éducateurs de la Ville. Les dimanches 20 et 27 juin, il servira

aussi de bureau de vote pour les élections départementales et régionales. ■ Vous êtes une association et vous souhaitez utiliser la structure ? N'hésitez pas à vous rapprocher du service des Sports au 01 41 15 99 50.

CALENDRIER DE RÉOUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET D'ENSEIGNEMENT

Depuis le 9 juin

Dans les établissements sportifs de plein air

- Reprise des sports avec contacts pour tous les publics

Dans les établissements sportifs couverts

- Reprise des sports sans contact autorisés pour le public non prioritaire avec jauge de 50 % de l'effectif autorisé

- Pratiques sportives en extérieur (hors compétitions)
- Groupe de 25 personnes et reprise des sports avec contacts

Dans les établissements d'enseignement (conservatoires, écoles de danse...)

- Danse : reprise de la danse pour les majeurs non prioritaires sans contact, jauge de 35 % de la classe.

- Art lyrique : exercé en pratique individuelle

À partir du 30 juin

- Fin des restrictions pour les sports avec contacts dans les établissements couverts, ainsi que dans les établissements d'enseignement (conservatoires, écoles de danse...). ■

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS JOUENT LES PROLONGATIONS CET ÉTÉ



Face aux difficultés rencontrées par les associations sportives cette saison qui, pour beaucoup, n'ont pas pu ou très peu exercer leurs pratiques, la Ville souhaite leur permettre de prolonger leurs activités cet été en mettant à leur disposition plusieurs équipements sportifs.

Des créneaux d'entraînement pourront ainsi leur être proposés.

Accueil de stages

Le complexe sportif Jean Jaurès restera notamment ouvert tout l'été. Toutefois, les deux gymnases et le dojo seront fermés du 1^{er} au 15 août.

Les associations qui le souhaitent pourront donc continuer à profiter du terrain de foot et de la piste d'athlétisme. Elles auront également la possibilité d'y organiser des stages. ■

Pour plus d'infos, contactez le service des Sports :
01 41 15 99 50
ou sport@ville-chaville.fr



**A DEFAUT DE SALLES
ILS ONT OCCUPÉ LE TERRAIN !**

Avant d'être à nouveau confinés début avril, puis avant la réouverture des équipements le 9 juin, beaucoup de clubs (karaté, handball, gym volontaire, badminton, football...) ont pu bénéficier des installations extérieures du stade Jean Jaurès, mises à leur disposition par la Ville, pour continuer à s'entraîner. De même, le Chaville Sèvres Volley-ball

et les Volants de Chaville ont également pu retrouver en partie leurs activités au complexe sportif Marcel Bec. Loin d'être idéales en raison des aléas climatiques et des restrictions sanitaires, ces séances de plein air leur ont toutefois permis de remobiliser leurs adhérents en leur proposant notamment des programmes de préparation physique. ■

En bref

> Tir à l'arc : êtes-vous cœur de cible ?

Cet été, l'association Chaville Tir à l'Arc propose plusieurs séances de découverte au sein du Jardin d'Arc, situé rue des Capucines. Ouvertes au public dès dix ans, ces initiations sont gratuites et organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Chaque séance durera trois heures complètes (de 10h à 13h). De quoi permettre à chacun de se faire une idée plus précise de ce sport, grâce à la pratique et aux conseils avisés des membres du club présents pour guider les premiers gestes.

DIMANCHES 4 ET 11 JUILLET, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 AOÛT
Inscriptions obligatoires
sur www.chavilletiralarc.com

> Tennis en extérieur

Et si vous profitez de l'un des dix courts de tennis extérieurs du complexe sportif Marcel Bec cet été ? Ouverts aux habitants de Grand Paris Seine Ouest, ils sont accessibles tous les jours de 8h à 22h au tarif de 10 € de l'heure. **Réservation sur www.gppo-tennis.fr**

DES ASSOCIATIONS QUI SE RÉINVENTENT

Avec la crise sanitaire, un grand nombre d'associations ont été obligées de trouver de nouvelles façons d'exister. Pour toutes celles proposant habituellement des activités en présentiel, il a notamment fallu innover afin de maintenir le lien avec leurs adhérents. Petit tour d'horizon.

Pour beaucoup, la solution est venue du digital. Création de vidéos, cours en visioconférence... les associations ont su se saisir des outils numériques pour proposer des activités en ligne.

Ce fut notamment le cas de Yoga Sanum. "Je me suis très vite équipée pour pouvoir continuer à donner mes cours sous forme de visio ou de vidéos", explique la professeure de yoga, Armelle Fillet, qui a su faire de ces contraintes presque des atouts.

"Contrairement à ce que je craignais, beaucoup de mes élèves ont continué à me suivre de manière régulière. J'ai même constaté, en discutant avec eux, que cela permettait à d'autres membres de la famille de s'essayer au yoga."

Pédagogie et jeux 2.0



Sur le plan de la pratique, Armelle Fillet note que les cours à distance l'ont amenée à développer une nouvelle approche pédagogique. "N'ayant pas la possibilité de corriger les postures des élèves, il a fallu que je sois davantage dans l'explication et la description. Quelque part, cela m'a obligée à revoir un peu ma façon d'enseigner."

Même son de cloche pour le comédien François Pick, professeur de théâtre au sein de la compagnie Le Reptile cambrioleur. "Cette saison, nous avons débuté les cours directement en visio. C'était



difficile, le théâtre est un art de contact. Il a fallu faire preuve de créativité, notamment au début, lors de la phase de training. Et pour les pièces, j'ai privilégié celles avec beaucoup de monologues", souligne le metteur en scène. François Pick a toutefois réussi à maintenir la troupe amateur et à monter deux pièces qui devraient être jouées à la rentrée à l'Atrium, tandis que la troupe professionnelle se produira cet été au Festival off d'Avignon dans *Scènes conjugales*.

Au club de bridge, ils sont aussi passés au jeu en ligne à partir de février. Une formule 2.0 à laquelle les membres n'ont toutefois pas tous adhéré. "C'est dommage car cela permet de retrouver ses partenaires, de prendre des nouvelles des uns et des autres et même de jouer avec des bridgeurs provenant de clubs extérieurs", lance Gérard Simon de l'AJEC Bridge Club de Chaville.

Retour à la nature

Pour sortir de l'écran, certains ont pris le parti de prendre l'air. Il est ainsi arrivé à François Pick d'emmener ses élèves répéter dans les bois, tandis qu'Agnès Delcourt de la compagnie La Filiade organise chaque dimanche matin depuis le mois de mars l'opération "Textes en forêt". "C'est l'occasion de belles

rencontres et surtout de se faire du bien !" insiste-t-elle.

Une option "pleine nature" largement plébiscitée par Isabelle Messé, professeure de yoga au sein de l'association Ishana Yoga. "Au début de la crise sanitaire, on a eu la chance de bénéficier d'une météo exceptionnelle. J'en ai profité pour proposer des ateliers dans la forêt, du côté de la Mare Adam. Si, au début, beaucoup d'élèves se sont montrés réticents, ils ont vite adopté cette pratique au grand air, tellement plus adaptée je trouve qu'à travers un écran d'ordinateur", insiste Isabelle qui, malgré tout, s'est aussi mise à la visio.

"Il a fallu que j'aménage un espace d'enregistrement dans mon garage et que je me forme à la prise de vue et de son. J'ai aussi créé des groupes What's App pour garder le lien avec mes élèves, pour qui ce n'était pas non plus facile", concède l'enseignante de hatha yoga, qui rêve désormais d'une reprise sans contrainte et, pourquoi pas, davantage tournée vers l'extérieur dès que la météo le permet. ■



(Re)découvrez toutes ces activités, et bien d'autres, lors du Forum des Associations, samedi 4 septembre de 10h à 18h dans les jardins de l'hôtel de ville.

PARTICIPEZ AU RALLYE DE CHAVILLE 2021 !

L'association Amitiés Internationales et Jumelage de Chaville (AIJC) vous propose d'allier promenade en ville, observation et perspicacité à l'occasion du rallye de Chaville 2021.



Cette année, en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, les équipes ne seront pas réunies sur une seule journée. Un format inédit a donc été mis en place par l'association : les participants pourront télécharger les

jeux sur le site de l'AIJC dès le 18 juin, sans inscription préalable, effectuer les épreuves à leur rythme et envoyer leurs réponses avant le 5 juillet. Parmi la vingtaine de questions du rallye, certaines sont accessibles via un

QR Code. N'oubliez pas de télécharger une application sur votre téléphone portable permettant de les utiliser. Enfin, pensez à bien respecter les consignes de sécurité : méfiez-vous des voitures, respectez les passages piétons et restez sur les trottoirs. ■

Jeu gratuit, ouvert à tous, du 18 juin au 5 juillet.

Rens. : Alain Denariaz au 06 87 28 24 90

ou contactaijc@gmail.com

Plus d'infos sur

www.chavillejumelage.com/rallye2021



Flashez ce QR Code pour accéder directement au jeu à partir du 18 juin.

AVOIR UN TOIT UNE NÉCESSITÉ VITALE

Depuis près de 15 ans, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) de Chaville aide les personnes en difficulté en leur proposant un logement provisoire et en les accompagnant au quotidien avec, pour objectif, un logement durable et une vie normale.

À Chaville, SNL a créé sept logements. L'association continue son développement et espère la création de trois nouveaux logements d'ici 2023, grâce à la volonté des bénévoles et des donateurs.

Rejoignez un groupe local dynamique

Pour parvenir à ces résultats, SNL constitue des groupes locaux qui cherchent des logements dans leur ville afin d'y loger des familles, qui sont ensuite

accompagnées par deux bénévoles du groupe. Ceux-ci assurent une présence, une écoute et tissent des liens chaleureux créant les conditions d'une intégration locale. Les familles sont également accompagnées par une assistante sociale de l'association qui les aide dans la recherche d'un emploi et d'un logement durable.

Pour continuer son développement et son action, le groupe de Chaville recherche de nouveaux bénévoles pour rejoindre son équipe dynamique et conviviale et pour assurer l'accompagnement des familles, du bricolage, de l'animation, de la recherche de logements et de dons. ■

Rens. : Marc Salin au 06 88 90 08 02

ou salin.marc@orange.fr

Plus d'infos sur www.snl-union.org

APPRENDRE LA MUSIQUE COMME ON APPREND SA LANGUE MATERNELLE

Le conservatoire ouvre, dès la rentrée prochaine, une classe de violon avec la pédagogie Suzuki, basée sur l'oralité et destinée aux très jeunes enfants entre quatre ans et six ans.

Le rôle des parents est primordial puisque leur présence est obligatoire pendant le cours, tout au long de l'apprentissage. Un cours individuel et un cours de groupe ont lieu chaque semaine. ■



Renseignements et inscriptions : 01 46 29 51 64.

Plus d'infos sur Shinichi Suzuki

sur le site www.afpedagogiesuzuki.fr

En bref

> **Inscription à l'accueil des nouveaux Chavillois**

Vous êtes arrivés à Chaville depuis moins d'un an ? La Ville de Chaville organise une matinée d'accueil qui vous est spécialement dédiée, **SAMEDI 4 SEPTEMBRE À 11H** (lieu à définir en fonction des conditions sanitaires). Venez rencontrer Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et l'ensemble de l'équipe municipale dans une ambiance conviviale. Vous pourrez également vous informer sur la vie de la commune, les services municipaux, les activités sportives et culturelles... Pour participer à cet événement, quelques clics suffisent via un formulaire disponible sur le site de la Ville.

Inscription du 14 juin au 6 août
sur www.ville-chaville.fr
(rubrique "Services en ligne").

Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

> **Appel du 18 juin**

La cérémonie de commémoration de l'appel du général de Gaulle en 1940 aura lieu **VENDREDI 18 JUIN À 18H**, devant la stèle du général de Gaulle.

> **Conseil municipal**

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu **MARDI 29 JUIN À 19H30**, au gymnase Halimi. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire/ La mairie / Le Conseil municipal").

> **Libération de Chaville**

La Libération de Chaville sera commémorée **MERCREDI 25 AOÛT À 10H20**, devant la stèle du maréchal Leclerc, puis à 11h dans les jardins de l'hôtel de ville.

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ UN TITRE INNOVANT ET SÉCURISÉ

Depuis le 31 mai dernier, la nouvelle carte nationale d'identité (CNI) est mise en place en Île-de-France. Plus sécurisé, plus pratique et innovant, ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité et de voyager dans l'Union européenne. Explications.

Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. La mise en place de la nouvelle carte a commencé le 15 mars 2021 en expérimentation dans certains départements et concerne désormais toute l'Île-de-France depuis le 31 mai.

À compter de cette date, tout usager souhaitant se voir délivrer une CNI ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficie donc de cette nouvelle carte, dont la généralisation à l'ensemble du territoire est fixée au 2 août prochain. La modernisation de la carte d'identité française correspond à l'application d'un règlement du Parlement européen.

Les spécificités du nouveau modèle

Premier changement : la taille. La nouvelle carte d'identité est au format carte



bancaire, comme le nouveau permis de conduire. Le titre, fait en polycarbonate, personnalisation laser, est plus robuste, pour un usage de dix ans, sans atteinte de sa lisibilité. Pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents, il est désormais possible d'indiquer deux adresses au verso de la carte.

Une puce contenant vos empreintes

Côté sécurité, elle comporte une puce électronique, hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales. Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique. Plusieurs innovations y ont été intégrées afin de lutter contre le phénomène de fraude.

À noter : des éléments en relief ont été intégrés dans cette nouvelle carte pour les personnes malvoyantes. ■

État civil avril 2021

Naissances

Yara Bouinane, Nathan Lambin, Jeanne Marion, Matteo Andreini Charvet, Gabriel Baret, Nathan Bonnin, Jade Robine Bocquillon, Rose Fréau, Nayim Said, Sarah Zieba, Léo Chouvet Martino, Auxence Allain, Aiko Rakotondrafahatra,

Eva Amekraz, Kézia Lukoki Kiese

Mariages

Nelly Hendel et Alban Farcy ; Romain Euvrard et Thi Do ; Neslin Elibal et Muhammet Güçlü ; Olivier-Idriss Alleaume et Dorothee Wandres

Décès

Hervé Sery, Jean Nasturel, Charles Mazzoni, Lucienne Colon veuve Camus, Monique Bilquez veuve André, Myriam Lucas, Raymonde Hérault veuve Lhoir, Jeanne Grard veuve Marie, Bernadeth Ycre

CARTE DES BUREAUX DE VOTE

À NOTER

- Dimanches 20 et 27 juin
- Bureaux de vote ouverts de 8h à 20h
- Un fléchage sera mis en place dans tous les bureaux de vote pour vous orienter vers chaque scrutin. ■

Toutes les infos sur le vote par procuration
et le déroulement de ces deux scrutins
sur www.ville-chaville.fr



PARCS ET JARDINS

LE TERRITOIRE AUX COULEURS D'ÉTÉ

À la mi-mai, les rues de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) se sont parées de leurs plus belles couleurs estivales grâce au fleurissement réalisé par les agents des services Parcs et jardins. Zoom sur les plantations à Chaville.



Au total, 79 000 plantes saisonnières seront semées sur l'ensemble du territoire dont 15 500 à Chaville. Cette année, sur la Ville, la tendance sera aux fleurs bleues et roses et 97 variétés de plantes se côtoieront dans les massifs.

Tons et contrastes

Le parc de l'hôtel de ville sera à découvrir dans des tons bouton d'or, que viendront souligner des roses magenta constellées de pointes orangées. Les boutons d'or et orangés seront portés, entre autres,

par des *Helenium pumilum Magnificum*, des *Heliopsis Summer Night* et des *Hedychium coccineum Tara*. Les magentas seront quant à eux représentés par des dahlias *Allegro* qu'épauleront des Célosies hautes *Century Pink*.

La Pointe de Chaville, en entrée de ville de Viroflay, sera quant à elle dans des oppositions fortes avec des orangés vermillon et des déclinaisons de teintes bleu marine et pourpres soutenus. Des tons abricotés seront là en accompagnement afin d'adoucir ces assemblages

fortement contrastés. Dans les végétaux à remarquer : *Zinnia Zinderella*, dahlia Feu-Follet et cannas Engel Martin.

Le site de La Passerelle arborera des tons sur tons bleu pâle et bleu ciel que viendront réveiller des coloris mêlés d'orangés-abricotés. Parmi les porte-étendards de ces deux parties en confrontation, notons les *Achillea Terracotta*, les *Elymus Glaucus* et les *Sauge Uliginosa*.

Enfin, ce chaud-froid sera temporisé, ici et là, de déclinaisons blanches au travers des *Lysimachia Ephemera* et autres Gypsophiles *Fairy Queen*. ■



COLLECTES SOLIDAIRES VOS GROS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS RÉCUPÉRÉS À DOMICILE

En partenariat avec Grand Paris Seine Ouest, ecosystem collecte vos gros appareils électroménagers à domicile. Ils seront réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, ou recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Depuis le 6 avril 2021, ecosystem collecte chez vous le gros électroménager dont vous souhaitez vous débarrasser. Fonctionnel, à réparer ou à recycler, ecosystem reprend vos gros équipements gratuitement et sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous

Pour faire collecter vos gros appareils électroménagers à domicile, il est

obligatoire de prendre rendez-vous en ligne sur jedonnemonelectromenager.fr ou par téléphone au 0 800 10 10 21 (numéro d'appel gratuit).

Conditions requises pour bénéficier d'une collecte à domicile

- Habiter sur l'une des communes suivantes : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves ou Ville-d'Avray
- Avoir au minimum un gros appareil électroménager à donner
- Renseigner toutes les informations demandées dans le formulaire accessible sur le site dédié
- Disposer d'un ascenseur ou être

maximum au 5^e étage sans ascenseur (au-delà du 5^e sans ascenseur, merci de descendre votre équipement au rez-de-chaussée)

- Débrancher votre ou vos équipements
- Porter un masque pour accueillir l'équipe de collecte et respecter les distances de sécurité

Quels appareils sont collectés à domicile ?

Cave à vin, congélateur, cuisinière (avec feux électriques, gaz ou vitrocéramique), four, four à micro-ondes, hotte aspirante, lave-vaisselle, lave-linge, plaque de cuisson, réfrigérateur, réfrigérateur américain, sèche-linge. ■

On est Ouvert tout l'Été



Cet été, pour tous vos projets immobiliers, vous pouvez compter sur nous !

Partez léger et profitez pleinement de vos vacances.

www.stephaneplazaimmobilier.com

Stéphane Plaza Immobilier
CHAVILLE-VIROFLAY
522, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville
chaville@stephaneplazaimmobilier.com

Tél. : 01 84 19 80 23



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
OBSÈQUES*



1366, av. Roger Salengro
à CHAVILLE

01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 20-92-0080



Les Impeccables
Faciliter la vie

Aide à la personne
agée à domicile
24h/24

01 46 26 25 46

www.lesimpeccables.fr

Chaville - Meudon - Sèvres

-50%
SUR VOTRE 2^{ème} PAIRE
DE VERRES,
SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT

Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État, vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**

GIGIStudios



optiswiss®

MAUBOUSSIN



Calvin Klein



22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY

Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com

Pharmacies de garde	Départ
En juin Dimanche 20 Pharmacie Principale 143, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 29 70 Dimanche 27 Pharmacie Baum 95, rue des Bruyères à Sèvres • Tél. : 01 46 26 35 35	Le Dr Marie-France Tollard Lucchini , ophtalmologue, a cessé son activité le 31 mars 2021 à son cabinet situé 37, rue de Jouy.
	Vos questions sur le handicap
	Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 40 87.
	Urgences
En juillet Dimanche 4 Pharmacie du Collège 16, rue de Marnes à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56 Dimanche 11 Pharmacie Saint Romain 2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres • Tél. : 01 46 26 03 73 Mercredi 14 Pharmacie Brazeau d'Alexis 29, rue de Jouy à Chaville • Tél. : 01 47 50 42 87 Dimanche 18 Pharmacie Caudron 91, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 01 83 Dimanche 25 Pharmacie du Parc de Lesser 48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62	Pompiers : 18. Police secours : 17. Commissariat de police (toute heure) : 4, avenue de l'Europe à Sèvres. Tél. : 01 41 14 09 00. Samu : 15 ou 01 47 10 70 10. Samu social : 115. Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880. Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34. Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts) Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr Centre anti-poison : 01 40 05 48 48. SOS dentaire : 01 47 78 78 34. SOS Médecin : 01 47 07 77 77. SOS Amitié : 01 46 21 31 31. Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33. Service de taxi et moto taxi : 01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.
En août Dimanche 1^{er} Pharmacie des Créneaux 1059, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 50 38 Dimanche 8 Pharmacie des Jardies 7, place Pierre Brossolette à Sèvres • Tél. : 01 46 89 00 76 Dimanche 15 Pharmacie Siboni 124, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 02 Dimanche 22 Pharmacie de l'Église 3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 50 43 10 Dimanche 29 Pharmacie du Coteau 16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres • Tél. : 01 45 34 47 10	Ramassage des encombrants En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier,

matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarques & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

À noter : en raison des conditions sanitaires particulières liées à l'épidémie de Covid-19, les horaires de la déchèterie ont été adaptés. Consultez le site www.seineouest.fr avant de vous y rendre.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003, à decheteries@syctom-paris.fr ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Anna Paspire, Stéphanie Riet et services municipaux / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : juin 2021. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : septembre 2021. Photo de couverture © AdobeStock / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

À CHAVILLE, LIVRAISON 4^e TRIMESTRE 2021

VILLA LOUVOIS

33, AVENUE ROGER SALENGRO



**DÉCOUVREZ
UNE NOUVELLE
RÉSIDENTE
INTIMISTE
ENTRE VILLE
ET FORÊT**

- À 650 m* de la forêt de Fausses-Reposes
- À proximité immédiate de la crèche et des écoles
- De beaux appartements du studio au 4 pièces
- Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs**
- Des prestations de qualité

**ENEZ VISITER NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN DÉCORÉ !
PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT.**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

**06 01 05 10 37
01 44 30 48 66**

**ESPACE DE VENTE
SUR SITE**

33-43, avenue Roger Salengro
92330 Chaville

GROUPE 
ACCUEIL immobilier
groupe-accueil-immobilier.com

Opposition – Chaville demain

LA MAJORITÉ DOIT SE DÉCONFINER, C'EST L'HEURE DE LA RELANCE !

Une chose est certaine, les conseils municipaux ne brillent ni par leur dynamisme, ni par l'intensité des débats. Il faut dire que la majorité se garde bien d'une retransmission des débats sur internet comme le font beaucoup de villes. La dissimulation a bon dos. Il en va de même pour les commissions municipales, simples chambres d'enregistrement. Et pourtant il y a tant à dire, comme voudrait en témoigner ce magazine. Au total, il s'en dégage une impression de relative indifférence à des sujets qui n'ont pourtant rien de secondaire. Prenons trois exemples extraits du Magazine du mois de Mai.

1/ La « nouvelle procédure » d'inscription périscolaire est annoncée, comme devant régler les problèmes de connexion et désengorger le site Internet. Raté, au même moment les familles font la queue devant la Mairie, le site Internet est bien hors service. Comme c'est le cas chaque année, il n'y a pas de place pour tout le monde. Ce sujet a-t-il seulement été travaillé en commission avec les élus ? Non.

2/ Le centre de vaccination ouvert par la préfecture est promu, alors même que quelques jours auparavant en Conseil municipal, nous apprenons que le SSIAD (le service de soins infirmiers à domicile), qui est lui sous gestion municipale, a terminé l'année 2020 avec un budget... excédentaire. On aurait pu imaginer un peu plus d'audace pour aider les personnes vulnérables en cette année si terrible.

3/ La ville « envisage » le lancement d'une plateforme numérique pour les commerçants Chavillois. Nous sommes en juin, le déconfinement est là et l'on nous annonce la mise en ligne d'un « questionnaire » pour recueil des besoins. Ce dont ont besoin nos commerçants, comme nos familles et nos aînés, c'est de volontarisme, de réactivité, d'une ville qui fait son maximum pour les aider et qui ne se contente pas de gérer au jour le jour, et de communiquer sur papier glacé.

Il y a cependant des sujets qui avancent. Aujourd'hui, nous avons une meilleure vision du patrimoine municipal. Il ne sera donc plus possible de le vendre n'importe comment, du moins nous l'espérons. Cette transparence doit permettre un meilleur pilotage de la ville et pas seulement une gestion administrative. Alors faisons de même avec les familles qui attendent des réponses concrètes.

Nous vous souhaitons à tous, un bel été.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco

chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

LE DÉPARTEMENT A CHOISI D'IGNORER NOS BESOINS

Le département des Hauts de Seine se singularise par sa politique budgétaire. Chaque année il fait le choix de sous-estimer les recettes pour justifier des baisses de dépenses.

Cette pratique lui permet, une fois l'exercice comptable terminé, d'afficher un excédent confortable de plus d'un demi-milliard d'euros. Mais ces économies se font sur le dos des services publics. Les services de Solidarité Territoriale, par manque de ressources humaines dysfonctionnent et n'assurent pas un accueil et un accompagnement satisfaisants.

Depuis 2010, 1200 agents en moins dont 650 dans les services sociaux. Le nombre d'enfants suivis individuellement par les travailleurs sociaux est passé de 20 à 60, les centres de PMI ont reçu 6500 enfants en moins par rapport à 2014, suite à des fermetures totales ou partielles.

La crise sanitaire a accentué la précarité et les besoins sont croissants.

Compte tenu de son rôle majeur dans le domaine social, le département pourrait par exemple, ouvrir des crèches départementales, augmenter les permanences en PMI, construire des maisons de retraite accessibles à tous, donner des moyens supplémentaires pour le maintien de l'autonomie et l'accompagnement des personnes en fragilité, augmenter le budget et les moyens d'action de la MDPH...

ROUTE DÉPARTEMENTALE 910 : UN PROJET CONTRE LES BESOINS DES CHAVILLOIS

Le département va dépenser 55 millions d'euros. Malgré une pétition de 2000 signataires à Chaville, l'intervention de l'ensemble des associations impliquées dans l'environnement, la prise de position d'élus locaux contre plusieurs aspects de ce projet, il est maintenu : abattage de 192 arbres sains dont le rôle de climatiseur est crucial et partage inadapté entre les différents modes de transport (automobiles, bus cyclistes, piétons) dans un contexte de densification et de bétonisation de cet axe.

NOUS PROPOSONS

Suspension du projet RD 910 et remise à plat, afin de tenir compte de l'avis des habitants, des impératifs de lutte contre le réchauffement climatique et de la sécurité de circulation pour tous les usagers.

Ariane ACKERMANN, Rodolphe BARBIER, Monique COUTEAUX, Jonathan DENUIT

Mail : vivonschavilleensemble@outlook.fr

Facebook : Vivons Chaville Ensemble !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Comme à chaque fois, au moment de la réévaluation des tarifs des services liés à l'enfance, beaucoup de fausses nouvelles circulent. Si ces tarifs augmentent, c'est parce qu'ils intègrent l'augmentation des coûts supportés par la ville depuis leur dernière revalorisation, le 1^{er} janvier 2015 (salaires, charges et contrats de prestations).

Ces modifications tarifaires, extrêmement contenues, se conjuguent avec l'introduction d'un assouplissement des inscriptions en accueils de loisirs ou d'annulation de la restauration collective, de façon à mieux répondre aux demandes des familles. En effet, nous observons que les besoins évoluent, liés par exemple aux modifications de la composition de la cellule familiale ou à la généralisation du télétravail. À présent, seules les prestations réservées (inscription effectuée) seront facturées. Il sera aussi possible de recourir ponctuellement au service périscolaire au tarif « normal » et non au tarif « occasionnel », plus cher.

Les tarifs « vacances » restent identiques, en revanche, le passage au tarif unitaire entraîne mécaniquement une légère hausse pour les enfants inscrits cinq jours.

En ce qui concerne la restauration collective, nous avons choisi de renforcer la qualité des produits. Désormais, les enfants bénéficieront de 80 % de produits durables (Label rouge, AOP, IGP, pêche durable, agriculture biologique...) dont 50 % issus de l'agriculture biologique. Ce choix impacte naturellement le coût du repas appliqué par notre prestataire.

Néanmoins, rappelons que les tarifs chavillois sont les plus bas de toutes les villes voisines. À titre d'exemple le prix plancher de la restauration scolaire est de 0,54 € à Chaville contre 1,56 € à Sèvres, 1,00 € à Meudon, 1,25 € à Ville-d'Avray, 1,18 € à Boulogne-Billancourt, 0,80 € à Vélizy-Villacoublay.

Assumer ses choix, rester fidèle à ses valeurs, continuer à accompagner les familles avec une approche sociale tout en s'adaptant à l'évolution des besoins et du contexte, améliorer la qualité du service. Nous le faisons, ça s'appelle avoir le sens des responsabilités.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle – aimerchaville@gmail.com

RETIENS LA NUIT*

La crise sanitaire nous aura offert heureusement quelques avantages comme par exemple de nous interroger sur la place de la nature dans nos vies, de redécouvrir les chants des oiseaux, de mieux respirer. Certains ont retrouvé la poésie des ciels étoilés, comme à Orsay qui pratique l'extinction lumineuse depuis un an. Les retours d'expérience enthousiastes d'élus sur le sujet, ainsi que le travail de pédagogie de l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) nous encouragent à étudier la trame noire, un des enjeux majeurs de la transition écologique dans notre ville.

La trame noire, ou nocturne, est un corridor écologique caractérisé par une certaine obscurité et emprunté par les espèces nocturnes. Depuis une vingtaine d'années, les techniques des éclairages artificiels publics ont transformé les bienfaits de « la fée électricité » en une terrible nuisance. Il s'agit d'une pollution lumineuse responsable de la baisse de la biodiversité et de problèmes de santé pour les humains (vue, sommeil, perturbation de l'horloge biologique). Sur le plan énergétique, les éclairages publics représentent 42 % de la consommation électrique en métropole et sont émetteurs de gaz à effets de serre. Leur bilan carbone et leur poids financier sont très lourds pour les communes.

Alors que faire pour éclairer mieux et réduire de 30 à 75 % ces coûts ?

Réduire la durée d'éclairage en milieu de nuit (hors événements particuliers et fêtes de fin d'année) - car 79 % de Français y sont favorables ! Certains s'inquiètent toutefois pour la sécurité des biens, des personnes et pour la circulation. Pourtant, la bonne nouvelle est que la trame noire a une incidence positive sur l'ensemble de la sécurité. Rassemblements bruyants, vols, trafics, et accidents de la route sont en baisse selon les expériences menées avec un accompagnement des forces policières.

Échangeons sur nos attentes et nos besoins. Inventorions les sources lumineuses, évaluons leur adéquation à nos usages, proposons et inventons des solutions plus sobres et mieux adaptées au confort de tous.

«...Retiens la nuit pour nos cœurs, dans sa course vagabonde... »

*chanson de Ch. Aznavour, chantée par J. Hallyday

Isabelle Chayé-Mauvarin, Eric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.
www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

APPARTEMENTS & MAISONS



L'IMMOBILIER AUTREMENT

DE VERSAILLES A PARIS

1845 Av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE - 01 41 15 04 05
chaville@appartementsetmaisons.fr - www.appartementsetmaisons.com